



Versement Prime covid par l'employeur puis reprise de la prime

Par **Didite**, le **31/12/2020** à **17:14**

Bonjour

Je suis en arrêt maladie depuis le 24 novembre 2019. J'ai un complément de salaire d'environ 640,00 euros versé par mon employeur mensuellement. Mon patron m'a versé 1000 euros de prime covid fin septembre et me la reprends sur mon complément de salaire de 640 euros de ce mois-ci ce qui fait que j'ai une feuille de paie à _ 342,26 euros. A-t-il le droit? Merci

Par **P.M.**, le **31/12/2020** à **18:13**

Bonjour,

Normalement, les conditions de versement devraient être fixées par l'Accord d'entreprise ou les dispositions de la décision unilatérale de l'employeur...

En cas d'erreur, l'employeur ne devrait retenir que 10 % de la rémunération totale versée...